



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1217

03 décembre 2015

- **Attaque armée sur la Radio Télé Kiskeya - La station dément les rumeurs de fermeture**
- **Relance de la mobilisation antigouvernementale et contre le Conseil électoral**
- **Le secteur des droits humains prend ses distances face au Conseil électoral**
- **Des patients plaident pour une meilleure gestion des fonds alloués à la lutte contre le Sida**

>> **Attaque armée sur la Radio Télé Kiskeya - La station dément les rumeurs de fermeture**

La direction générale de Radio Télé Kiskeya dément formellement les rumeurs de fermeture de la station, au lendemain de tirs d'armes automatiques sur ses locaux, dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre. Ce démenti intervient, suite à une fausse information, qui a fait le buzz sur les réseaux sociaux. La radio poursuit sa programmation régulière. « Nous resterons fermes dans tout ce que nous faisons, sans arrogance », fait savoir Marvel Dandin, directeur général de la station. Il affirme vouloir laisser le soin à la justice et à la police de faire le travail nécessaire pour déterminer d'où proviennent ces attaques. « Si c'est pour nous intimider, c'est peine perdue. Nous allons continuer de faire notre travail de la même manière que nous avons l'habitude de le faire », déclare-t-il. « Nous sommes contre les manipulations, le vol des élections. Donc, c'est certain qu'il y a des personnes qui ne sont pas contentes », fustige Dandin, qui refuse de pointer du doigt un secteur en particulier. La station a porté plainte contre X. Depuis le matin du 1^{er} décembre, de nombreuses personnalités ont

rendu des visites de solidarité à la station de radio. La police a envoyé une équipe spécialisée pour relever les indices de l'agression. Un juge de paix a également dressé un procès-verbal de constat. Quatre douilles de calibre de 9 mm, auraient été retrouvées. Les responsables de la station indiquent prendre très au sérieux cet attentat, survenu après plusieurs semaines de menaces et d'intimidations. En 21 ans d'existence, c'est la première fois que Radio Kiskeya (qui émet sur la bande FM depuis le 7 mai 1994) subit directement une attaque armée. La station a, de nombreuses fois, été l'objet de menaces diverses, y compris contre des membres du personnel. Le mardi 24 novembre, la Radio-Télé Zénith (RTZ), a été également menacée par un groupe d'individus lourdement armés, dans l'intention de réduire en cendres le bâtiment logeant le média, dénonce son propriétaire et directeur général, Rony Colin, dans une lettre adressée à l'Association nationale des médias haïtiens. Radio Echo 2000, à Petit-Goâve, a aussi fait l'objet d'agressions ces dernières semaines.

>> **Relance de la mobilisation antigouvernementale et contre le Conseil électoral**

Plusieurs organisations, qui contestent les résultats définitifs de la présidentielle du 25 octobre, annoncent une nouvelle dimension dans leur mouvement de protestation. Deux journées de manifestations de rues doivent avoir lieu les jeudi 3 et samedi 5 décembre. Une grève générale d'avertissement est prévue pour le lundi 7 décembre. Cette nouvelle série d'actions pourrait emprunter le chemin d'actes de désobéissance civile, selon des informations circulant dans les milieux politiques de la capitale. Les organisations appelant à ces actions affirment vouloir tout tenter pour rejeter les résultats, proclamés par le Conseil électoral provisoire (CEP). « Il n'y a pas eu

d'élections, ni le 9 août, ni le 25 octobre. Il ne saurait y avoir de soi-disant deuxième tour, le 27 décembre. L'organisme électoral se comporte comme une officine du régime au pouvoir », déclarent les porte-parole du mouvement. Contrairement à ce que mentionne le Bureau du contentieux électoral national, les administrateurs du CEP tentent de donner le change. Il n'y aurait pas eu, disent-ils, d'échantillons « aléatoires » de 78 procès-verbaux de la présidentielle. Pourtant, les échantillons « aléatoires » analysés ont tous été imprégnés de fraudes et d'irrégularités majeures, bénéficiant au candidat officiel, Jovenel Moïse, du Parti haïtien Tèt Kale (PHTK) au pouvoir. Déclarant

respecter « la loi » et les décisions prises par le CEP, Moïse est le seul à faire campagne sur le terrain, en vue d'un hypothétique second tour. Le groupe des 8 candidats à la présidence, qui conteste les résultats définitifs, pourrait participer au second tour sous « certaines conditions ». Le CEP se retranche derrière le décret électoral pour ne pas faire entreprendre un audit total du processus, par une commission indépendante, comme exigé par les multiples voix contestataires. Entre-temps, le gouvernement d'Evans Paul a formé une commission

dans « l'objectif de faciliter le dialogue pour débloquer la situation ». « La commission gouvernementale n'a pas l'intention de se substituer au CEP ». Malgré les contestations, plusieurs voix dans la communauté internationale n'hésitent pas à demander « d'avancer », dans le processus électoral, « en apportant des correctifs nécessaires ». Une position, que rejettent les organisations contestataires, soulignant que les fraudes et irrégularités relevées seraient inacceptables dans les pays occidentaux.

>> Le secteur des droits humains prend ses distances face au Conseil électoral

Le secteur des droits humains dit se désolidariser avec la manière, dont le Conseil électoral provisoire (CEP) voudrait avancer avec le processus électoral, à travers une déclaration sur la conjoncture électorale. Cette démarche du CEP se fait au mépris des droits humains, car le Conseil « a perdu toute crédibilité et s'est montré incapable de réaliser les élections libres et démocratiques ». Il met en garde le CEP contre son entêtement à persister dans cette dynamique, qui pourrait conduire le pays tout droit vers un pouvoir totalitaire et arbitraire, lequel fragilisera beaucoup plus la situation des droits humains. « Le CEP mène un jeu anti-démocratique. Il ne respecte pas le décret électoral. Il est clair, pour tout le monde, que le CEP, loin d'être indépendant, impartial, transparent, est un violateur des droits du peuple haïtien », dénonce-t-il. Le choix des dirigeants et les changements du personnel politique tendent à devenir une prérogative exclusive du pouvoir exécutif, et non pas du principe universel des scrutins libres. Le secteur des droits humains invite les forces vives de la société à s'asseoir ensemble pour définir de meilleures solutions, dans un pays si menacé. « La déviance

récurrente devient presque concomitante aux élections de chez nous, affectant à la fois les électeurs, le personnel des centres et des bureaux de vote, les observateurs, les mandataires, les juges électoraux, voire les cadres étrangers », déplore, pour sa part, la conférence épiscopale de l'église catholique romaine, dans une note de presse rendue publique le lundi 30 novembre. Elle encourage les candidats en lice et les chefs de partis politiques à faire preuve de dépassement, de sursaut national et de grandeur d'âme pouvant les conduire à un savoir-faire fédératif et à une vision coopérative. L'Observatoire Citoyen pour l'Institutionnalisation de la Démocratie (OCID) plaide également pour un dialogue, entre les différents protagonistes, en vue de négocier une solution consensuelle à l'impasse électorale. Le groupe des 8 candidats à la présidence et le parti Fusion des sociaux-démocrates haïtiens préconisent un gouvernement de transition en vue d'une sortie de crise, suite à la dégradation de la situation politique, constatée depuis la publication des résultats définitifs.

>> Des patients plaident pour une meilleure gestion des fonds alloués à la lutte contre le Sida

Des patients ont plaidé en faveur d'une meilleure gestion des fonds alloués à la lutte contre le Sida, à l'occasion de la commémoration de la journée mondiale du Sida, le mardi 1er décembre. Une exposition de brochures, de livres, de robes ainsi que de bracelets, fabriqués par les personnes vivant avec le VIH/Sida a eu lieu. Organisée par le Ministère de la santé publique et de la population (MSPP), cette activité a été réalisée sous le thème : « Zéro nouvelle infection, zéro stigmatisation et discrimination, zéro décès ». Le slogan mis en avant est : « je n'attraperai pas, je ne contaminerai pas, je

m'engage ». Des personnes atteintes du Sida ont profité de cette occasion pour dénoncer les principales organisations internationales et le MSPP qui, disent-elles, ne jouent pas vraiment leur rôle dans la lutte contre le Sida. La plus forte somme d'argent, allouée au programme de gestion des programmes, va directement aux ONG, qui récupèrent tous les programmes des associations locales œuvrant dans la lutte contre le Sida, comme ceux liés à l'appui psychosocial, au soutien, à la sensibilisation et à la prévention. (www.alterpresse.org/spip.php?article19308).

A lire également :

- Martelly remobilise officiellement l'Armée d'Haïti www.lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/153017/Martelly-remobilise-officiellement-larmee-dHaïti
- Changements climatiques : Des ONG et des organismes de la société plaident pour un système uniformisé de collecte d'informations www.alterpresse.org/spip.php?article19280
- UEH : Une revue scientifique consacrée aux savoirs locaux www.alterpresse.org/spip.php?article19273
- Élections : La transition, une option pour le G8 www.alterpresse.org/spip.php?article19287